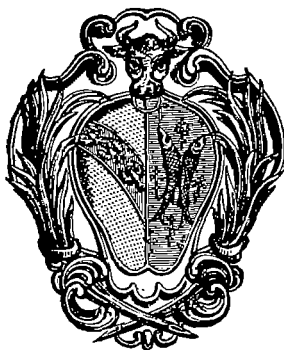


MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1865



NANCY

V^o RAYBOIS, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Rue du faubourg Stanislas, 3

1866

V^o Per. 8^o
12120

RECHERCHES
SUR
LES ANIMAUX SAUVAGES
QUI HABITAIENT AUTREFOIS LA CHAÎNE DES VOSGES,
PAR D.-A. GODRON.

Les bêtes sauvages n'ont pas d'ennemi plus redoutable que l'homme ; les grandes espèces elles-mêmes semblent reconnaître sa puissance à ce point, qu'elles lui abandonnent bientôt la possession du sol sur lequel il s'établit ; elles se réfugient dans les gorges inaccessibles des montagnes et dans les forêts les plus impénétrables. Mais, au fur et à mesure que la population s'accroît, que les forêts séculaires tombent sous la cognée du pionnier, que les cultures s'étendent, les bêtes fauves, même les plus dangereuses, resserrées dans leurs derniers retranchements, restreintes de plus en plus dans leurs moyens d'existence, succombent sous les attaques incessantes de l'homme et finissent par disparaître du pays qu'elles habitaient sans conteste depuis l'origine de la période géologique actuelle.

C'est ainsi que, pendant les temps historiques, le lion a disparu du sol de la Grèce (1) et de la Syrie (2); que le loup a été exterminé dans les Iles Britanniques; que le castor, si commun autrefois sur le bord des cours d'eau de la France, ne se voit plus que très-rarement et seulement sur les rives de la partie inférieure du Rhône; que l'ours brun et le bouquetin deviendront bientôt un simple souvenir dans les montagnes des Alpes et il en sera de même, d'ici à peu d'années, du cerf dans nos montagnes des Vosges, comme cela s'est produit, depuis une trentaine d'années, dans le Jura et dans les Alpes (3). Mais l'espèce toute entière peut même succomber dans la lutte : c'est ainsi que les moas, oiseaux gigantesques, ont disparu de la Nouvelle-Zélande, que l'épiornis s'est éteint à Madagascar, le dronte aux îles de France et de

(1) Hérodote (*Historiarum lib. VII, 124 à 127*) nous apprend que, pendant le trajet de l'armée de Xercès à travers la Péonie, les lions se jetaient pendant la nuit sur les chameaux qui portaient les bagages. Du temps d'Aristote (*Historiæ animalium lib. VIII, cap. 28*) le lion n'était pas rare en Thrace et en Epire.

(2) La Bible fait fréquemment mention de l'existence du lion en Syrie. *Conf. : Liber Judicum, cap. XIV, 5, 6, 8 etc.; Liber 1 Regum, cap. XVII, 34, 36, 37; Liber 2 Regum, cap. XXIII, 20; Liber 3 Regum, cap. XIII 24, 25, 28; Liber 4 Regum, cap. XVII, 25; Liber 1 Paralipomenon, cap. XI, 22.*

(3) Fr. de Tschudi, *Les Alpes*, Berne, 1859, in 8°, p. 186 et 184.

la Réunion et que, bientôt peut-être, dans l'Europe orientale, l'espèce de l'aurochs aura cessé d'exister.

Ce qui s'est produit, dans tous les pays à peu près déserts autrefois, et couverts aujourd'hui d'une nombreuse population, a dû également se réaliser dans les montagnes des Vosges. D'après les documents historiques, qui sont parvenus jusqu'à nous, cette chaîne de montagnes était encore aux époques Gallo-romaine et Franque, couverte de sombres forêts et constituait une immense solitude. L'itinéraire d'Antonin n'indique aucune ville, aucun *vicus*, aucune mansion situés dans les montagnes des Vosges et cette partie de la Gaule est figurée sur la table de Peutinger par une longue bande couverte d'arbres et accompagnée de ces mots significatifs : *SYLVA VOSAGUS*. Il en était de même de la région montagneuse, qui porte aujourd'hui le nom de Hunds-Rück, sur laquelle semble s'appuyer l'extrémité septentrionale de la chaîne vosgienne. Elle était également inhabitée, comme Ausonne nous l'apprend dans les vers suivants :

*Unde iter ingrediens nemorosa per avia solum
Et nulla humani spectans vestigia cultus* (1).

Un petit nombre de routes traversaient ces forêts

(1) *D. M. Ausonii Mosella*, vers. 5 et 6.

désertes et mettaient en communication l'Alsace actuelle avec l'intérieur de la Gaule (1).

Cette situation persista jusqu'à l'époque où, dans les vallées sauvages de ces montagnes, s'élevèrent un certain nombre de monastères qui attirèrent bientôt autour d'eux des populations agricoles plus ou moins nombreuses.

Plus tard, une autre classe de personnes contribua aussi aux défrichements et à la dévastation d'une partie des forêts de cette région. Ce furent les sabotiers, les cuveliers, les boisseliers, les charbonniers et toutes les industries qui font usage du bois comme matière première; d'une autre part, les marquaires et les fromagers défrichaient sur une plus grande échelle, pour cultiver le sol et pour y établir des pâturages destinés à l'alimentation de leur bétail. Ils y élevaient des masures, qui ont fini par constituer des villages. Telle est l'origine d'un certain nombre de communes du département des Vosges, par exemple de celle de Gérardmer (2), d'Auzainvilliers (3), etc. Les droits d'usage et

(1) On peut consulter sur le tracé un peu incertain de ces routes un travail de M. Jollois intitulé : *Mémoire sur quelques antiquités remarquables du Département des Vosges*, in 8°, 1845. Ces routes n'étaient pas, du reste, des routes militaires.

(2) Lepage et Charlon, *Le Département des Vosges*; Nancy, 1847, in 8° t. 2, p. 234.

(3) *Ibidem*, t. 2, p. 24.

sur quelques points de ces montagnes, les industries verrière et métallurgique contribuèrent aussi à restreindre la surface forestière.

La Vôge était sans doute encore, pendant les premiers siècles de notre ère, une contrée très-giboyeuse et les bêtes fauves devaient y être assez nombreuses. Un poète du sixième siècle, Fortunat, Evêque de Poitiers, fait chasser dans ces montagnes et dans les Ardennes, son ami Gogon, le fameux Maire du palais d'Austrasie. Il énumère ainsi qu'il suit les animaux qui s'y trouvaient de son temps :

*Ardennæ an Vosagi, cervi, capræ, Helicis ursi
Cæde sagittifera sylva fragore tonat.
Seu validi bufali ferit inter cornua campum,
Nec mortem differt ursus, onager, aper* (1).

Nous examinerons plus loin ce qu'il faut penser des différentes espèces d'animaux sauvages, dont il est ici question. Je dois en excepter toutefois l'*Onager* ; j'ignore quel animal Fortunat a voulu désigner sous ce nom. Avant lui, Pline l'appliquait à l'âne sauvage, auquel il a été conservé. Or cet animal est asiatique et habite les montagnes de la Perse. Il n'est pas non plus probable (2) que l'Evêque de Poitiers ait voulu parler

(1) *V. H. Cl. Fortunati carminum lib. VII, 4 ad Gogonem.*

(2) L'âne paraît n'avoir été introduit en Gaule que fort tard ; il

de l'âne domestique redevenu sauvage. Le joug de l'homme a tellement pesé sur cet animal qu'il a perdu l'instinct de son indépendance, et je ne sache pas, qu'à l'exemple du cheval, du bœuf, du porc, du chien, il ait nulle part tenté de recouvrer sa liberté.

D'une autre part, l'historien de la vie de saint Colomban, Jonas, nous apprend que *Luxovium*, aujourd'hui Luxeuil, était un lieu désert en 570 et il s'exprime ainsi : *Solæ ibi bestix et feræ ursorum, bubalorum, luporum multorum frequentabant* (1).

Aussi nos rois de la première et de la seconde race se plaisaient-ils à venir chasser, pendant la saison d'automne, dans cette chaîne de montagnes. Ils y avaient établi des gardes forestiers; ils étaient très-jaloux de leurs droits de chasse, et se réservaient spécialement la chasse de certaines bêtes fauves. Un fait de cruauté inouïe, rapporté avec détails par Grégoire de Tours, le démontre avec trop d'évidence.

n'y existait pas du temps d'Aristote (*Aristotelis historiæ animalium lib. VIII, cap. 28*).

(1) Jonas, *Vita S. Columbani* apud Surius, *De probatis Sanctorum Vitæ*; *Coloniæ-Agrippinæ*, 1618, in fo, t. 6, novembre, p. 270.

Le savant Schœpflin indique, comme ayant existé dans les Vosges, non-seulement des bœufs sauvages, des renards, des ours, des loups, des chats sauvages, mais aussi des chamois, des élans et des lynx. J'ignore à quelles sources il a puisé ces trois dernières indications (Schœpflin, *L'Alsace illustrée*, trad. de Ravenet, in 8° 1849, t. 1, p. 41).

Gontran, roi d'Orléans, étant venu, en 590, se livrer au plaisir de la chasse dans sa forêt royale des Vosges, y rencontra les restes d'un bubale qui avait été tué. Le garde forestier, interrogé immédiatement sur ce meurtre coupable, en accusa Chundon, l'un des chambellans les plus dévoués au roi. Gontran, placé entre une accusation et une dégénération, ordonna le combat, qui eut lieu entre le garde et le neveu du chambellan; les adversaires se tuèrent l'un l'autre et Chundon convaincu par cette prétendue preuve judiciaire, fut attaché à un arbre et lapidé (1).

L'Empereur Charlemagne, au rapport de son historiographe Eginhart, vint, en 805, s'établir à Champ-le-Duc, près de Bruyères, pour y chasser dans les hautes montagnes des Vosges (2). La tradition a conservé le nom de ce grand Empereur à une dalle granitique de grande dimension et à surface presque plane, analogues à celles qui recouvrent les anciens dolmens, bien qu'elle n'ait certainement pas servi au même usage; on l'appelle la *Pierre de Charlemagne* parce que, dit-on, elle lui servit de table pour l'un de ses repas champêtres. Elle est située non loin de Gé-

(1) *Gregorii turonensis historiae ecclesiasticae Francorum lib. X, cap. 10.*

(2) *Einhardi omnia quae extant opera*; éd. Teulet, Paris, 1840, in 8°, t. 1, p. 262.

rardmer, en remontant le cours de la Vologne, à gauche de la route de St-Dié et à quelques centaines de pas de la belle cascade connue sous le nom de *Saut des Cuves* (1). Il y a également une *fontaine de Charlemagne* dans les parages du Hohneck. Aux souvenirs légendaires qu'elle rappelle, s'en joignent de bien plus précieux et de plus impérissables dans le cœur de ceux qui, chaque année, escaladaient ces montagnes abruptes sous la conduite du patriarche si regretté des botanistes lorrains, le docteur Mougeot de Bruyères. C'est près de cette fontaine, qu'après les fatigues inséparables de l'exploration des escarpements du Hohneck, il conduisait ses jeunes amis pour y faire un frugal repas et étancher leur soif dans ses eaux délicieuses et vraiment dignes d'un souverain.

Louis le Débonnaire est venu, en 817, 821 et 825, habiter le *Rumerici castellum*, construit sur la montagne qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Mont près de Remiremont et se livrait avec ardeur à l'exercice de la chasse et de la pêche (2). Il y retourna encore en 831, comme nous l'apprend le document suivant : *Dehinc Imperator in partes Rumerici montis per Vogesum*

(1) L'abbé Jacquel, *Histoire et topographie du canton de Gérardmer*, Plombières, 1852, in 8°, p. 58.

(2) *Einhardi omnia quæ extant opera*, éd. Teulet, t. 1, p. 524, 546 et 576.

transiit : ibique piscationi et venationi, quandiu libuit, indulisit (1).

Les choses sont bien changées dans les Vosges depuis les époques reculées dont nous parlons. Les vallées inférieures de ces montagnes sont de nos jours en parti déboisées et livrées à la culture ; l'industrie y a pénétré et avec elle la vie et la richesse ; les villages se sont multipliés et la population s'accroît de plus en plus. Les sommets eux-mêmes, placés au-dessus de la région où le hêtre, le pin sylvestre, le sapin et l'épicéa ne végètent plus, les *Chaumes*, comme on les nomme dans la langue du pays, sont couvertes d'un fin gazon qui alimente, pendant toute la saison d'été, de nombreux troupeaux de l'espèce bovine.

Aussi les bêtes fauves y sont-elles moins nombreuses et quelques-unes mêmes ont disparu de cette région depuis les temps historiques.

Les sangliers sont loin d'être aujourd'hui communs dans les hautes Vosges ; ils ne s'y montrent que rarement et semblent n'y être que de passage. Il en a dû être de même aux époques anciennes, par la raison bien simple que, dans les forêts de pins et de sapins, *l'animal qui se nourrit de glands* n'y trouve pas sa nourriture de prédilection. Mais il ne faut pas oublier,

(1) *Historie Francorum scriptores*, dans Du Chesne, t. 2, p. 508.

ce qui explique le récit des anciens, que les forêts des Vosges s'étendaient autrefois jusque dans les plaines et même jusqu'aux frontières des Lingons (1), où l'essence du chêne domine partout et ce gibier y est encore commun, ainsi que dans les bois de notre formation jurassique.

Les loups sont aussi bien peu fréquents de nos jours dans le massif principal de la chaîne vosgienne. C'est un fait admis par nos chasseurs que les loups sont d'autant plus communs chaque année dans les régions de notre sol, que les sangliers s'y montrent en plus grande abondance. Ces deux espèces sont assez répandues dans les environs de Nancy et surtout dans l'immense forêt (2) qui couvre encore, comme autrefois tout le plateau de la *Haie*, depuis le camp romain de la *Cité d'Afrique* jusqu'à l'antique capitale des Leuquois.

(1) *Cæsaris de bello gallico, lib. IV, cap. 10.*

(2) Les loups s'y étaient tellement multipliés pendant la guerre de trente ans, qui dépeupla la Lorraine, que quelques années après qu'elle eut cessé, pendant l'hiver de 1664-1665, on y tua 515 de ces animaux. Le vieux Duc, Charles IV donna l'exemple à ses sujets (Digot, *Histoire de Lorraine*, Nancy, 1856, in 8° t. 3, p. 576). Deux siècles après, pendant l'hiver de 1863-1864, 54 chiens de chasse de Nancy furent dévorés par les loups, qu'ils avaient mission de poursuivre et d'appréhender au corps. Les loups d'aujourd'hui seraient-ils plus hardis et plus féroces qu'autrefois, ou nos chasseurs moins habiles que ne l'étaient nos pères? Je ne suis pas compétent pour résoudre cette difficulté.

Les glands attirent les sangliers, les sangliers attirent les loups; ceux-ci font une guerre acharnée aux marcassins et arrêtent ainsi la trop grande multiplication de ces suiliens qui ravagent nos cultures. Si l'on veut nous débarrasser des loups, il faut détruire les sangliers. Mais, comme tout se tient dans ce monde, on me demandera peut-être ce que deviendront les Nemrod de notre contrée? Ils feront comme les souverains de la France qui, depuis des siècles sont privés du plaisir de chasser le bubale dans les Vosges; ils en prendront leur parti et notre agriculture, cette nourrice de la France, n'en sera que plus prospère.

Les cerfs, qui peuplaient autrefois toutes les forêts des Vosges, ont aujourd'hui une aire d'habitation bien plus restreinte. Ils se retrouvent cependant encore assez fréquemment dans les bois des environs de Cirey, de St-Quirin, de Raon-l'Etape, de la vallée de Celles; on en observe quelques-uns aussi dans les bois des environs de Lunéville. Mais ils étaient, dans les siècles précédents, très-répandus aussi dans la partie centrale de la Lorraine et même dans les forêts qui dominent la vallée de la Meuse. Déjà du temps de Buchoz, on n'en voyait plus que de loin en loin dans le Verdunois (1). Au seizième siècle, ils existaient certainement dans les

(1) Buchoz, *Aldrovandus totharingicus*; Paris, 1771 in 12, p. 12.

environs de Toul, comme nous l'apprend un document curieux, le *Livre des enquêteurs de la cité de Toul* conservé dans les archives de cette ville. Nous y lisons ce qui suit relativement à l'hiver de 1564, qui fut extrêmement froid : « Les bestes sauvaiges, principalement les liepvres, contraints par les neiges et la » froidure, se venoient rendre jusqu'aux maisons des » villaiges, et s'en prenoit grande quantité par chacun » jour; mesmement les sangliers, biches, cerfs et » aultres bestes sauvaiges se trouvoient mortes de » froidure es bois et sur les chemins » (1).

Cependant les princes ou seigneurs, avant la révolution française, maintenaient sous des peines très-sévères la défense de chasser les cerfs ou y mettaient des restrictions qui équivalaient à une véritable interdiction. Nous trouvons un exemple de ce dernier fait dans le *Coutumier et statuts du val d'Orbey* en 1564. Nous y lisons les règles prescrites à cet égard et nous croyons devoir transcrire en entier ce passage pour donner une idée des coutumes qui régissaient alors la chasse dans nos contrées et pour faire connaître leur mode de rédaction : « Art. 22 : Item, quant » à la chasse des bestes sauvages, nous ordonnons » comme s'en suit : c'est à savoir que nos dits sujets

(1) *Bulletins de la Société d'Archéologie Lorraine*, t. 8 (1858), p. 206.

» ont ceste franchise de chasser porcs (1), sangliers
» grands et petits, par ce moyen que notre chastelain
» de Hohennach en advertissent et dénoncent pre-
» mièrement à chacune fois ; et de chacun porc ainsy
» pris nous doivent donner et envoyer, pour notre
» droiture, la teste coupée selon le bout des oreilles,
» et aussy la droite jambe de devant avec trois costes ;
» et si d'avanture en chassant ainsy lesdits porcs ou
» autrement ils prenoient cerfs, chevreux ou biches,
» les nous doivent envoyer tout entiers en voidant
» seulement les tripes dehors, et sy les cerfs étaient
» gras, y doivent laisser ladite graisse dedans » (2).

Le cerf lorrain, bien que de grande taille, semble différer un peu de ceux du centre de la France, de l'Allemagne et de la Russie, par sa tête plus grosse, par ses bois plus courts et moins épais et aussi par

(1) Cette distinction entre les porcs et les sangliers permet peut-être de supposer qu'il existait alors des porcs marrons dans les forêts des Vosges. L'habitude si ancienne de les mener à la glandée leur fournissait l'occasion de s'égarer et de reprendre la vie sauvage, comme ils l'ont fait en Amérique. Chez les anciens Gaulois on ne rentrait jamais les porcs ; ils vivaient en pleine campagne. Aussi, suivant Strabon (*Geographicarum. lib. IV, cap. 5*), ils l'emportaient sur ceux des autres pays par la taille, la force et la vitesse ; ils étaient farouches au point qu'on les craignait autant que les loups ; ils étaient donc à peu près sauvages.

(2) *Coutume du val d'Orbey* par Edm. Bouvalot ; Paris, 1864, in-8°.

l'absence assez habituelle du surandouiller. Bien que j'aie vu depuis dix ans un assez grand nombre de têtes de cerfs des Vosges, envoyées à Nancy pour y être préparées comme trophées, je n'en ai vu aucune dont les bois eussent en longueur plus de 0^m,70.

L'ours paraît avoir été très-commun dans les montagnes des Vosges (1) ; son aire d'extension comprenait même les forêts qui, se détachant de celles de la montagne, s'étendaient jusque sur les bords du Rhin. Nous en trouvons la preuve dans un diplôme de l'Empereur d'Allemagne, Henri II, daté du 7 des ides de mai 1017, confirmant la session faite à Wernher, évêque de Strasbourg, d'une forêt située sur les bords de ce fleuve. Ce diplôme s'exprime ainsi : *Jus igitur forestense ei suisque successoribus, regum quoque et imperatorum more antecessorum nostrorum per bannum nostrum imperialem firmavimus. Ita vero ut nullis ibi cervum vel cervam, ursum aut ursam, aprum vel lefam, capreos vel capreas sine licencia ipsius quoquo modo capiat* (2).

Un autre diplôme de l'Empereur Henri III, du 7 des calendes de mai 1040, confirme aussi la donation faite

(1) L'ours a laissé son nom allemand à plusieurs localités des Vosges alsatiques : une montagne porte le nom de *Bärenkopf*, un village celui de *Barendorf*, une vallée celui de *Berenthal*.

(2) *J. D. Schæpfliu Alsacia diplomatica* ; Manheimi, in 8^o, 1771, part. 1, p. 150.

à l'évêque de Bâle de la forêt de la Hardt, située dans la plaine du Rhin et, parmi les animaux dont la chasse est interdite, il comprend l'ours mâle ou femelle, *marem seu fæminam*, et de plus les castors (1).

Un métacarpien du pied antérieur droit d'un ours a été trouvé, il y a une quinzaine d'années, presque à la superficie du sol, dans les bois des environs de Nancy par le docteur Lamoureux. J'ai pu étudier cet os, qui avait subi peu d'altérations; il appartient à l'*Ursus Arctos* et il me semble indiquer aussi la présence de cet animal dans nos bois du calcaire jurassique à une époque plus ou moins reculée.

Mais ce plantigrade dangereux, chassé des plaines, continua à habiter les gorges les plus sauvages des Vosges. Jean d'Anjou, duc de Lorraine et de Calabre, y chassait l'ours, en 1465, comme nous l'apprend un manuscrit contemporain, appartenant à la bibliothèque de Remiremont (2). Nous y lisons : « Vous pouvez » encore sçavoir que si ce prince débonnaire se com-

(1) *Ibidem*, part. 1, p. 139.

(2) Ce manuscrit est intitulé : *Brief discours des plus belles et plus notables cérémonies qui eurent lieu à la venue et à l'entretemps le séjour de très-haut, très-puissant et très-redouté seigneur, Monseigneur, Jehan d'Anjou, Duc de Calabre et de Loherrene, marchis, en la boine ville de Remiremont es pais de Vauge les samedy et dimanche onzième et douzième jours du moys de may l'an que le milliaire courait par MCCCC et LXV ans*, publié par Richard dans l'*Annuaire des Vosges* de l'année 1847.

» plait souventes fois, à la semblabilité de Monseigneur
» le Duc René son très-honoré père, à faire ballades et
» rondels, à déviser avec gays trouvères et ménestrels,
» à danser, caroler (se divertir), bailler festins et
» révaux à dames et à damoiselles, bien aime pareil-
» lement à quérir récréandises et esbattements à
» courre bisches, chevreulx, porcs, ours et aultres
» bestes sauvagines, à grand planté en ses belles
» forests de la Vauge, oultre plus à faire voler
» esmérillons, gerfaulx et ostours, les plus allègres à
» faire proie qu'aucun prince portant couronne de duc
» sur son chief eust en sa faulconnerie. »

Un acte authentique, portant la date du 15 avril 1517, contient les dénombrement et déclaration des droits des sires de Fougerolles au val d'Ajol; on y lit :
« Le sire de Fougerolles a droit de vénerie au val
» d'Ajol; elle commence le jour de St-Clément, 22 no-
» vembre, et dure jusqu'au dimanche gras..... Ledit
» sire doit aller avec ses officiers le jour de la St-
» Clément, au val d'Ajol, soit à pied ou à cheval en-
» assez grand nombre pour prendre l'ours et le san-
» glier et pendant ledit temps, ceux dudit val d'Ajol
» doivent fournir audit sire, à ses officiers, braconniers
» et à ses chiens, des vivres comme s'ensuit..... (1) »

(1) Lepage et Charton, *Le Département des Vosges*; Nancy, 1843, in-8°, t. 2, p. 522.

L'ours existait encore dans les Vosges en 1564, ce que prouvent le *Coutumier et statuts du val d'Orbey*, renouvelés, à cette époque, par Egenolphe, Seigneur de Ribeaupierre (Ribeauvillers). J'y trouve ce passage :
« Art. 22. Item, lesdits sujets peuvent chasser ours,
» loups et renards sans notre licence quand il leur
» plaira, et s'ils prennent un ours nou sdoivent envoyer
» la teste bien long coupée et les quatre pieds pour
» notre droiture, mais les loups et les renards sont à
» eux » (1).

Le 8 juin 1607, les habitants de Gérardmer adressèrent au duc de Lorraine une requête dans laquelle remontrant que ce lieu était environné de hautes montagnes et leurs bestiaux étant en danger d'être dévorés par les loups, ours et autres bêtes sauvages, ils demandaient qu'il leur fût permis de continuer à les chasser sans payer aucun tribut au receveur d'Arches qui en voulait exiger un, en vertu d'une requête qu'il avait présentée, en 1605, au nom desdits habitants et à leur insu et ce contre la permission générale à eux accordée de tout temps par les ducs de Lorraine, à la seule condition d'attacher au portail de leur église les têtes des animaux tués à la chasse (2), ce qu'ils

(1) *Coutume du val d'Orbey* par Edm. Bonvalot ; Paris, in 8°. 1864.

(2) Il paraît qu'au siècle dernier les chasseurs avaient encore l'habitude de clouer, à la porte de leur maison, les têtes d'ours qu'ils

continueront toujours d'observer. Le Duc fit droit à leur requête (1).

En 1620, le Seigneur de Fougerolles fut obligé de faire appel aux habitants de la contrée pour l'aider à chasser les ours qui s'étaient emparés du souterrain du château (2).

D'après les comptes de la prévôté d'Arches, pour l'année 1667, celui qui tuait un ours devait apporter au fermier du domaine la tête de l'animal et une des pattes de devant ; mais le fermier devait en échange au porteur une pinte de vin, six sous monnaie de Lorraine et deux picotins d'avoine pour son cheval (3).

Les ours étaient donc encore assez nombreux dans les Vosges au seizième et au milieu du dix-septième siècle. Mais ils paraissent avoir disparu rapidement de

avaient tués. M. Friry, de Remiremont, a recueilli de la bouche de l'abbé Morel, qui est mort dans un âge très-avancé, en 1830, que, dans son enfance ce vénérable ecclésiastique avait vu plusieurs têtes de ces animaux exposées ainsi, comme trophées, à Sapois et à Rochesson.

(1) H. Lepage et Charton, *Le Département des Vosges* ; Nancy, 1847, in-8°, t. 2, p. 233.

(2) Descharrières *Histoire manuscrite du val d'Ajol*, dans Friry, *Guide du baigneur et du touriste à Plombières, à Remiremont et lieux voisins*, 1846, Epinal, in 8°, p. 49 ; et J. B. Haumonté, *Plombières ancien et moderne* ; Paris 1865, in-8°, p. 18.

(3) Richard, *Essai chronologique sur les mœurs, coutumes et usages anciens les plus remarquables de la Lorraine*, dans l'*Annuaire des Vosges pour 1855*, p. 74.

ces montagnes, sans doute par suite de l'augmentation de la population et de la liberté accordée aux habitants de leur faire une guerre d'extermination. Aussi, depuis cette époque, on cite comme faits remarquables les ours qui furent rencontrés et abattus dans ces montagnes. On a conservé le souvenir d'une prouesse de ce genre, qui eut lieu dans la vallée d'Andlau, en 1695 (1); un autre de ces animaux succomba sous les coups des chasseurs, en 1709, aux environs de Bussang (2); enfin le dernier ours que l'on ait vu dans les Vosges, fut abattu dans le val de Munster en 1786 (3).

Mais quel est ce grand bœuf sauvage, ce *Bubalus*, que nos anciens rois chassaient dans les forêts des Vosges (4)? Cette question est la plus importante que

(1) Siebermann, *Odilienberg*, p. 109. Si l'on en croit les légendes alsaciennes, les ours ont joué un certain rôle dans la fondation de la célèbre abbaye d'Andlau (*Eleonis monasterium*) par l'Impératrice Richarde, femme de Charles-le-Gros. (A. Stæber, *Die Sagen des Elsasses*; St Gall, 1888, in-8°, p. 160).

(2) Richard, *Annuaire des Vosges pour 1847*.

(3) Friese, *Historische Merckwürdigkeiten des Elsasses*, p. 14. — D'après Fr. de Tschudi (*Les Alpes*, trad. franç. 1839, in 8° p. 170.) l'ours vit encore dans le Jura.

(4) Bullet (*Mémoires sur la langue celtique*, Besançon, 1784, in-f°, t. 1, p. 242) considère le nom de Vôge comme dérivant de trois mots celtiques : *gou* ou *vou*, bœuf; *gouez* ou *guez*, sauvage; *us*, élévation, montagne; d'où *vouguesus*, *voguesus* voudrait dire montagnes où il y a des bœufs sauvages. Nous citons cette étymologie, sans être en mesure ni de l'infirmier, ni de la garantir.

nous ayons à résoudre. Mais tout d'abord, il nous semble difficile qu'un animal de pareille taille n'ait pas laissé sur notre sol des traces de son existence, alors qu'on en retrouve assez communément d'animaux bien plus anciens, tels que les *Elephas primigenius*, *Hyæna spelæa*, *Rhinoceros tichorhynus*, *Ursus spelæus*, etc.

G. Cuvier (1) s'est occupé avec beaucoup de soin de l'étude des bœufs actuels et des espèces éteintes de ce genre; il a fait de nombreuses recherches dans les auteurs anciens et dans ceux du moyen âge pour débrouiller l'histoire de ces grands ruminants et en fixer la détermination. Nous profiterons de ses recherches dans ce travail. Il commence par établir que deux espèces de bœufs vivaient autrefois en Europe à l'état sauvage. L'une portait le nom d'*Urus* et l'autre celui de *Bison*; la première remarquable par la largeur considérable de ses cornes, la seconde par sa crinière laineuse.

César n'a connu que l'*Urus* et il le décrit dans les termes suivants : *Tertium est genus eorum (animalium) qui uri appellantur. Hi sunt magnitudine paulo infra elephantos; specie et colore et figura tauri. Magna vis est eorum et magna velocitas :*

(1) G. Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles*, éd. 4, Paris.
in 8o t. 6 n. 247 à 339

neque homini, neque feræ, quem complexerint, parcunt. Hos studiose foveis captos interficiunt. Hoc se labore durant homines adolescentes, atque hoc genere venationis exercent; et, si plurimos ex his interfecerunt, relatis in publicam cornibus, quæ sint testimonio, magnam ferunt laudem. Sed assuescere ad homines et mansuferi, ne parvuli quidem excepti, possunt. Amplitudo cornuum, et figura, et species, multum à nostrorum boum cornibus differt. Hæc studiose conquisita ab labris argento circumcludunt, atque in amplissimis epulis pro poculis utuntur (1).

Mais Sénèque distinguait déjà l'une de l'autre les deux espèces dont il est ici question. Il oppose, en effet, au *Bison* à dos velu, l'*Urus* à larges cornes, dans les vers suivants :

*Tibi dant variæ pectora tigres,
Tibi villosi terga bisontes
Latisque feri cornibus uri (2).*

Il en est de même de Pline, qui s'exprime ainsi :
Insignia tamen boum ferorum genera, jubatos bisontes excellentique vi et velocitate uros, quibus imperitum vulgus bubalorum nomen imponit (3).

(1) *Cæsar* de bello gallico. lib. VI, cap. 28.

(2) Sénèque, *Hippol. act. 1, vers. 63.*

(3) *Plinii secundi historię naturalis, lib. VIII, cap. 15.*

Ce mot de *Bubalus*, que le peuple ignorant donnait à l'*Urus*, du temps de Pline, identifierait-il à cet animal le bœuf que Grégoire de Tours et Fortunat ont désigné sous ce nom et la tradition populaire l'aurait-elle conservé au même animal? Nous le pensons et nous indiquerons plus loin les considérations qui nous conduisent à accepter cette opinion. Notre *Bubalus* (1) serait dès lors l'*Urus* de César.

Il est vrai que ce n'est pas dans les Vosges que César place l'*Urus*. Mais nous savons qu'il n'a fait qu'effleurer la partie méridionale de cette chaîne de montagnes, en conduisant son armée à travers les gorges qui séparent les Vosges du Jura, dans sa célèbre campagne en Séquanie contre le germain Arioviste (2) et n'ayant jamais pénétré dans le cœur de ces montagnes, il a pu ignorer qu'il y existât une grande espèce de bœuf sauvage. Aussi indique-t-il seulement l'*Urus* dans la forêt hercynienne, qui s'étendait alors,

(1) Ce nom de *Bubalus* a été appliqué depuis au Buffle (*Bos Bubalus* L.); mais il ne peut être question de lui ici; car il est originaire des Indes orientales; il ne fut amené en Europe qu'à la fin du 7^e siècle, et seulement comme animal domestique; il ne s'y répandit que très-lentement. Le nom de *Buffalus* a aussi été attribué au Bison d'Amérique.

(2) Il faut consulter sur ce point historique un mémoire de M. A. Sarrette dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 3^e série, t. 8 (1864) p. 116 et suivantes.

comme nous l'apprend le conquérant romain lui-même, depuis les frontières des Némètes, des Rauraques et des Helvètes, c'est-à-dire depuis la rive droite du Rhin jusqu'au Danube, d'où elle s'étendait si loin au delà, qu'après soixante jours de marche, les Germains n'en atteignaient pas les limites orientales (1). Or, de nos jours, dans la région qu'occupait cette immense forêt, il n'existe plus qu'une seule espèce de bœuf sauvage, je veux parler de l'aurochs. On en trouve encore de petits troupeaux dans la forêt de Bialowięza en Lithuanie, dans les grands bois de la Moldavie, dans les monts Crapacks et dans la région du Caucase. Suivant G. Cuvier l'aurochs est la même espèce qu'Aristote (2) nomme *Bonasus* et qu'il dit originaire de la Péonie, c'est-à-dire de cette partie de la Thrace que nous appelons aujourd'hui la Bulgarie, très-voisine du pays actuel des aurochs (3).

Mais Pline nous apprend aussi que la Germanie produisait de son temps deux espèces de bœufs sauvages, qu'il

(1) *Cæsaris de bello gallico lib. VI, cap. 28.*

(2) *Aristotelis historiæ animalium, lib. IX, cap. 48.* Aristote décrit très-bien la crinière de cet animal, qu'il compare à celle du cheval, mais il la dit plus molle et bien plus large.

(3) Un document fourni par les *Fragments d'un géographe latin du 13^e siècle*, publiés par Wackernagel (*Zeitschrift für deutsche Alterthum* de Haupt, t. 4, p. 483 et 487) démontre que l'aurochs existait encore à cette époque en Bohême et en Carinthie.

différencie très-bien l'une de l'autre, comme nous l'avons vu, sous les noms de *Bison* et d'*Urus* (1).

D'une autre part le poème des Niebelungen qui, bien qu'écrit au douzième ou au treizième siècle, nous a fidèlement conservé les anciennes traditions germaniques, décrit une chasse émouvante qui eut lieu à l'époque où les Burgondes avaient commencé à envahir le nord de la Gaule ; ils occupaient alors les bords du Rhin et avaient Worms pour capitale. Le roi de cette nation, Gunther, conduit le héros du poème Siegfried-Fort sur la rive droite de ce fleuve, dans la forêt d'Odenwald (2) peuplée d'ours, d'élangs, de sangliers, de cerfs et des deux espèces de bœuf, dont il est ici question. Siegfried se distingue entre tous, tue un grand nombre de bêtes sauvages et notamment un *Bison* et quatre *Urus* (3).

Du temps de Charlemagne, le bubale existait encore dans la forêt hercynienne, qui avait pris alors le nom d'*Hircanicus saltus*. Eckhart l'affirme dans les termes suivants : *Sed antea, venationem bubalorum*,

(1) *Plinii secundi historię naturalis. lib. VIII, cap. 15.*

(2) L'Odenwald forme un petit groupe de montagnes, voisines de la Forêt-Noire (Alfred Maury dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 2^e série : *antiquités de la France*, t. 4, (1860) p. 18, en note).

(3) *Les Niebelungen*, traduits de l'allemand ; Paris, 1859, in 8^o, t. 1, p. 296.

cæterarum que ferarum per saltum hircanicum exercuit (1).

Nous voyons encore de nos jours l'*Urus* ou bubale figurer dans le nom et dans les armes du canton d'Uri et cet animal existait encore, sans aucun doute, dans les forêts de l'Helvétie, au 10^e et au commencement du 11^e siècle, puisqu'on servait, à cette époque, sa chair sur la table des moines de Saint-Gall. Ce plat figure, en effet, avec la viande d'aurochs, dans la longue énumération des mets en usage dans cette maison religieuse, énumération que nous donne en vers alexandrins le *Liber benedictionum*, composé, en l'an 1000, par Ekkehart, moine et *magister scholarum* dans ce célèbre couvent de bénédictins.

Mais de ce que l'une de ces espèces, l'aurochs, existe seule aujourd'hui dans l'est de l'Europe, on ne peut, ce me semble, en conclure que l'*Urus* de César soit nécessairement l'aurochs d'aujourd'hui ; on pourrait seulement en déduire que l'un de ces bœufs s'est éteint depuis cette époque. Les témoignages de Sénèque et de Pline, confirmés par les auteurs du moyen âge, ne nous laissent aucun doute sur l'existence ancienne des deux espèces en Germanie et sur les caractères distinctifs qui séparent ces deux types, puisqu'ils opposent le *Bison* à dos velu à l'*Urus* à larges cornes.

(1) Eckhart, *Commentarii de rebus Franciæ orientalis*, t. 2, p. 32.

L'aurochs vivant nous est connu par sa large crinière et de plus par un caractère fondamental, qu'a indiqué G. Cuvier : c'est que ses cornes sont insérées à 4 ou 5 centimètres en avant de la crête occipitale (1). J'ajouterai qu'on a rencontré en outre de nos jours en Allemagne et en Italie des crânes d'aurochs, qu'on ne peut distinguer de ceux de l'espèce actuelle. Je ne sache pas qu'on en ait découvert jusqu'ici en Lorraine; mais cette espèce existait certainement en Alsace, puisqu'on en a trouvé un crâne dans les tourbières de Bischwiller, avec des débris d'autres animaux de l'époque historique. Cette pièce appartient au musée d'histoire naturelle de Strasbourg et mon très-regretté collègue, Lereboullet, a bien voulu me donner les renseignements suivants : « Le crâne fossile, dont vous me » parlez, est en réalité un crâne de bison ou aurochs; » je l'ai comparé à un crâne d'aurochs vivant et au » crâne de notre bœuf ordinaire. Voici ce que j'ai » noté : dans notre pièce fossile les cornes sont insé- » rées à plusieurs centimètres en avant de la crête » occipitale. Les cornes se dirigent en dehors et se » courbent aussitôt directement en haut. Ces noyaux » osseux sont marqués de sillons longitudinaux larges » et profonds, mais peu nombreux. Ces sillons sont

(1) G. Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles*; éd. 4, t. 6, p. 282 à 288.

» plus profonds dans le vivant que dans le fossile,
» surtout en dessous. Les noyaux ont dans le fossile
» 0^m,25 de longueur sur 0^m,30 de circonférence à
» leur base ; sur le vivant la longueur est de 0^m,22 et
» la circonférence de 0^m,24. Le plan formé par la
» région occipitale est presque perpendiculaire au plan
» formé par la région sincipitale. »

Le *Bubalus* des Vosges ne serait-il pas la seconde espèce de bœuf, l'*Urus*, signalé aussi en Germanie par Pline et par Sénèque et caractérisé par ses immenses cornes ? On trouve assez souvent, dans diverses parties de l'Allemagne, les restes d'un bœuf de grande taille, dont les noyaux des cornes sont précisément remarquables par leur largeur et leur longueur, et qui dépassent de beaucoup ceux de l'aurochs, dont le crâne se distingue en outre de celui de cette dernière espèce par des caractères fondamentaux.

Cette seconde espèce a reçu de Bojanus, qui la croyait fossile, le nom de *Bos primigenius*. Mais des ossements de ce bœuf ancien ont été rencontrés aussi sur un assez grand nombre de points du sol de la France et plus spécialement dans le nord et l'est de l'Empire. Plusieurs noyaux de ces cornes, quelquefois encore attachés à une partie plus ou moins considérable du crâne, ont été recueillis dans notre ancienne province.

En 1753, le marquis de Rennepont, en pêchant dans la rivière d'Orne, près de Moyeuve (Moselle), en retira

avec son filet une corne d'une grandeur énorme, tenant encore à une portion de l'os frontal. Il en fit présent au comte de Tressan, qui l'adressa à Buffon; elle se trouve encore dans les galeries du Muséum de Paris. Daubenton, qui l'étudia, affirme que la corne (ou plus exactement son noyau) mesure 13 pouces 6 lignes de circonférence à sa base (1).

Quelques années avant la révolution française, un habitant de St-Martin, petit village situé à une lieue de Commercy (Meuse), voulant faire des excavations dans son jardin, pour y planter des arbres, fut arrêté par un ancien caveau dont l'existence était ignorée de tous. Y ayant pénétré, il y rencontra deux paires de noyaux de cornes d'un volume considérable, dont deux étaient plus grands que les deux autres et adhéraient encore à des portions de crâne. L'un d'eux fut donné au curé de Commercy, l'abbé Brenel, amateur zélé des productions de la nature, qui la conserva précieusement. A sa mort elle passa par héritage entre les mains de son petit-neveu, Henri Braconnot, qui nous a fait connaître l'histoire de cette corne et nous en a donné l'analyse chimique. C'est le premier travail par lequel notre célèbre chimiste préluda à ses belles découver-

(1) Buffon, *Histoire naturelle générale et particulière*; éd. in 4^o de l'imprimerie royale, t. II, p. 424.

tes (1). Longtemps avant sa mort, Braconnot donna au Musée d'histoire naturelle de Nancy cette relique de la Faune de nos contrées dans les temps anciens. Elle s'y trouve encore et porte une inscription écrite de la main du donateur.

Il est regrettable que nous n'ayons point de détails plus étendus et plus précis sur la nature du caveau où ces quatre cornes ont été trouvées ; il serait important de savoir quel était le mode de construction de cette cavité souterraine, d'où l'on pourrait peut-être déduire son antiquité et sa destination. Était-ce une sépulture antique ? Dans ce cas, on pourrait s'expliquer la présence de ces cornes dans un semblable lieu, puisque chez les anciens Gaulois on enterrait avec le mort les choses les plus précieuses qu'il possédait. Ce serait alors un trophée témoignant du courage et de l'adresse de l'homme, qui osait s'attaquer à de si redoutables animaux. En Germanie, César nous l'apprend, dans le passage que nous avons cité plus haut, c'était une grande gloire pour celui qui tuait des *Urus* et on portait en triomphe les cornes de la victime. S'il était possible d'établir que ce caveau était une sépulture

(1) Ce travail est inséré dans le *Journal de physique de La Méthérie*, n° d'août 1806. Mon collègue, M. Nicklès, a donné l'analyse de cette publication dans sa notice sur *Braconnet, sa vie et ses travaux*. (*Mémoires de l'Académie de Stanislas* pour 1883, p. LIX.

antique, si d'autres objets, si des instruments de pierre ou de bronze par exemple, y avaient aussi été rencontrés, on pourrait préciser l'âge relatif de sa construction, ce qui fournirait la solution d'une question controversée, celle de savoir si le *Bos primigenius* est une espèce antérieure ou postérieure à la période humaine. Il est toutefois bien difficile, si notre hypothèse n'est pas fondée, de s'expliquer la présence dans ce caveau ignoré de deux paires de cornes, qui se rapportent à cette espèce.

Quoi qu'il en soit le noyau de la corne, dont il est ici question, est d'une taille considérable; il mesure sur sa plus grande courbure 0^m,65, bien que la pointe en soit ébréchée; et si l'on se figure ce que la corne elle-même qui coiffait ce noyau, ajoutait à cette dimension, elle devait présenter plus du double de cette longueur. Sa circonférence, mesurée à 0^m,06 au-dessus de sa base qui est écornée, nous offre encore 0^m,35. Ce noyau de corne est celui du côté droit. Sa surface est inégale, irrégulièrement scorbiculée et de plus elle présente treize sillons longitudinaux parallèles, inégaux, plus larges et plus profonds vers la partie moyenne que vers les extrémités. Ces caractères, que nous ne trouvons pas indiqués dans les auteurs, se retrouvent sur les autres exemplaires que nous allons décrire.

Un fragment de noyau de corne de la même espèce,

long de 0^m,21 et formant la base de l'organe, dont la circonférence mesure 0^m,34, a été trouvé autrefois aux environs de Neufchâteau (Vosges); mais je n'ai pu me procurer aucun détail sûr les circonstances qui ont accompagné cette découverte. La pièce fait aujourd'hui partie des belles collections de M. Moreau, juge au tribunal de St-Mihiel, qui a eu l'obligeance de me communiquer cette pièce intéressante.

Les fortifications élevées, il y a une vingtaine d'années, dans les marais devant Marsal, ont amené la découverte de plusieurs noyaux de corne de ce bœuf ancien. L'un est déposé dans les collections du Musée d'histoire naturelle de Nancy, et mesure 0^m,69 de longueur sur sa plus grande courbure et 0^m,32 de circonférence à 0^m,10 au-dessus de sa base qui est en partie cassée; sa pointe est presque intacte. Deux autres noyaux, appartenant à des sujets plus jeunes, ont été donnés au Musée d'histoire naturelle de la ville de Metz par le colonel Hennoque. Ces trois pièces sont encore empreintes de la boue limoneuse dans laquelle elles ont été rencontrées.

Il y a une vingtaine d'années, un noyau de corne, présentant les mêmes caractères que les précédents, fut trouvé dans un ruisseau qui se jette dans la petite rivière du Madon, près du village de Ceintrey (Meurthe). Donné au grand séminaire de Nancy par le curé de cette localité, il fait aujourd'hui partie des collections

scientifiques de l'établissement. Cette pièce m'a été confiée avec beaucoup d'obligeance par le supérieur, M. l'abbé Noël, et j'ai pu l'étudier à loisir. Elle est bien plus instructive que les précédentes; car une partie assez considérable du crâne y est fixée et permet de saisir les caractères saillants qui distinguent cette partie du squelette (1).

La partie supérieure gauche du frontal existe jusqu'aux approches de l'orbite; le bord supérieur du crâne ou crête occipitale est complet du même côté et se prolonge de 0^m,05 sur le côté droit. L'occipital est presque entier, n'étant ébréché qu'à son angle supérieur droit; le grand trou occipital et ses condyles sont intacts; le sphénoïde existe en grande partie; le temporal se voit des deux côtés; la fosse temporale gauche serait complète si l'arcade zygomatique existait; la droite est plus détériorée. La cavité crânienne est largement ouverte en avant.

Les maxillaires supérieurs, les intermaxillaires, les os propres du nez et les deux cavités orbitaires font complètement défaut.

La crête occipitale est remarquable par son grand développement; elle est épaisse, obtuse, très-saillante; elle aboutit directement au point d'insertion du noyau

(1) C'est elle qui est représentée sous trois faces dans les figures jointes à ce travail.

osseux de la corne; un peu déprimée près de l'origine de cet énorme appendice, elle forme une courbe très-légèrement déprimée vers son milieu. Cette crête est en arrière séparée de l'arcade occipitale par une hauteur verticale de 0^m,087.

La largeur de l'occiput d'un angle mastoïdien à l'autre mesure 0^m,330. La hauteur de l'occiput depuis la crête occipitale jusqu'au bord inférieur du grand trou de même nom est de 0^m,332.

Le grand trou occipital a pour diamètre vertical 0^m,040 et pour diamètre transversal 0^m,045.

L'angle dièdre, que forme le plan de l'occipital avec le plan du frontal, est de 46°. Il est de beaucoup le plus aigu qu'on rencontre dans aucune autre espèce du genre bœuf.

Le noyau de la corne se dirige en dehors, puis se courbe en devant et très-légèrement en haut vers son extrémité. Il présente les dimensions suivantes : longueur suivant sa grande courbure = 0^m,51 ; circonférence à la base = 0^m,34. La coupe transversale de ce noyau n'est pas un cercle, mais un ovale ; les deux diamètres extrêmes sont de 0^m,102 et 0^m,123.

Cette pièce n'a conservé qu'une seule corne ; mais comme plus de la moitié du crâne, et notamment l'occipital entier, y sont attachés, on peut sans aucune difficulté et par un simple tracé graphique, déterminer la distance en ligne droite de l'extrémité du noyau qui

existe à l'extrémité de celui qui nous manque ; cette distance est de 0^m,90. Il est plus facile encore de mesurer la distance d'une base de corne à l'autre , puisque nous avons l'intervalle qui sépare l'une d'elle de la ligne médiane et d'en doubler la valeur. Or cette distance, prise d'une base de corne à l'autre est en haut de 0^m,170 et en bas de 0^m,290.

Le front est presque plan ou à peine déprimé de chaque côté de la ligne médiane.

Le diamètre transversal de l'intérieur de la boîte crânienne est de 0^m,120, le diamètre longitudinal de 0^m,120 et le diamètre vertical de 0^m,100.

Un autre noyau de corne de la même espèce de ruminant a été trouvé, en 1863, dans la petite rivière de Madon par M. l'instituteur de Ceintrey et par conséquent presque au même lieu que celui que nous venons de décrire. Je me suis même demandé, si cette nouvelle pièce ne serait pas la contrepartie de l'autre. Mais il ne peut en être ainsi : non-seulement il y a quelques différences dans leurs dimensions, mais l'une et l'autre sont des noyaux du côté gauche.

Ce nouvel échantillon est ébréché à ses deux extrémités ; néanmoins sa circonférence est encore au gros bout de 0^m,38 et la longueur de ce qui reste, mesure le long de la grande courbure est de 0^m,633. C'est le plus gros et le plus long que nous possédions à Nancy. Il est déposé au Musée d'antiquités lorraines.

On voit au Musée d'histoire naturelle de Metz, dans le haut d'un escalier, une autre pièce semblable, longue de 0^m,57 sur 0^m,35 de circonférence au-dessus de sa base qui est détruite ; elle a été trouvée dans la Chiers, près de Longwy.

On en trouve encore une autre dans le même établissement ; elle est bien plus précieuse, quoique très-dégradée, car une grande partie de l'occipital avec ses condyles y est encore adhérente. Cette portion de crâne offre tous les caractères qu'on observe sur celui du grand séminaire de Nancy et, dans ses larges lacunes, se trouve encore le limon noirâtre d'un marécage ; il a été rencontré à Audincourt (Moselle), dans les déblais du chemin de fer de Metz à Forbach.

Nous avons donc connaissance de treize échantillons de noyaux de corne, dont quelques-uns avec portion du crâne, appartenant à ce grand bœuf et qui ont été recueillis sur divers points de la Lorraine. Cet animal n'habitait donc pas seulement la chaîne des Vosges, mais, à une époque plus ancienne, il était répandu dans les forêts qui couvraient alors une grande partie du sol de notre ancienne province.

G. Cuvier considère l'espèce, dont nous venons de décrire les restes, comme étant la souche de laquelle sont descendus nos bœufs domestiques (1). Elle pré-

(1) G. Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles*, éd. 4, t. 6, p. 501.

sente, il est vrai, les caractères non douteux qui distinguent le genre bœuf, pris dans sa plus étroite acception, en en séparant les Ovibos, les Bonases, les Yacks et les Buffles; mais il est bien difficile aujourd'hui de faire de nos bœufs domestiques de simples races du bœuf ancien. Outre sa taille presque double, et cela chez un animal sauvage, il s'en sépare encore par des caractères assez importants, qui en font un type bien distinct. Que l'on considère la crête occipitale si développée de notre bœuf vosgien, qu'en arrière elle surmonte de 0^m,085 l'arcade occipitale, tandis que dans nos bœufs ordinaires elle n'atteint guère que 0^m,020; qu'on mesure l'angle que forme l'occipital en se rencontrant avec le frontal et l'on constatera qu'il est de 46°, tandis que dans l'espèce domestique, il est d'environ 74°. Dans les veaux et les jeunes bœufs il est encore plus ouvert par suite de la convexité que présente chez eux l'os occipital.

Il est vrai que le grand développement des cornes a nécessité une base en rapport avec l'organe qu'elle devait supporter et que l'angle bien plus aigu que forment les faces occipitale et frontale, déterminé par la plus grande saillie de la crête occipitale, en a été la conséquence organique. Mais, je ne sache pas que les variétés de nos bœufs domestiques à grandes cornes présentent sous ce rapport des différences saillantes avec les bœufs à petites cornes et même avec les bœufs

sans cornes. Outre ces deux caractères principaux, il existe, dans les autres parties du crâne, des différences moins importantes, mais qui s'ajoutent aux précédentes. Il ne peut donc y avoir entre les deux types de filiation directe; ce sont deux espèces distinctes.

On sait de plus par le récit de César que son *Urus*, auquel nous rapportons avec G. Cuvier les débris du grand bœuf qui nous occupe, était un animal farouche, dont les petits même pris jeunes n'ont jamais accepté le joug de l'homme. D'une autre part, notre bœuf domestique est redevenu sauvage, depuis près de trois siècles, dans les pampas du Nouveau Monde et nous ne constatons pas qu'en reprenant les habitudes d'une vie indépendante, il tende le moins du monde à reprendre la taille et les autres caractères du bœuf ancien. Ne savons-nous pas, du reste, par les travaux de Guldendaedt, de Pallas, de Dureau de la Malle, de J. G. St-Hilaire et de M. Joly, notre collègue à la Faculté des Sciences de Toulouse, que la patrie originaire du bœuf domestique est asiatique et que dès lors il a dû se répandre, vraisemblablement avec les migrations des Arias, dans l'Europe occidentale?

Si les grandes cornes qui nous occupent ne sont pas celles du *Bubalus* des auteurs anciens et l'*Urus* de César, nous nous demandons ce que sont devenus les restes de cet énorme bœuf? Si l'on admet, comme le pensent un certain nombre de zoologistes, que ces

noyaux osseux et ces crânes, qu'on trouve dans toute l'Europe moyenne, appartiennent à une espèce fossile, c'est-à-dire bien plus ancienne que l'époque historique, comment comprendre que ce grand bœuf bien plus récent, puisqu'il était encore très-répandu en Germanie du temps de Pline et dans les Vosges sous les Mérovingiens, n'aurait laissé sur notre sol aucune trace de son existence? Cela nous semble bien difficile à croire. Si l'on reconnaît, au contraire, que l'espèce de bœuf à larges cornes, connue des anciens, est celle dont on retrouve les ossements sur notre sol, on en conclura que cet animal qui, primitivement, habitait une grande partie de l'Europe, qui s'était conservé jusqu'au temps de César, et même postérieurement, dans la forêt hercynienne, a trouvé aussi, pendant plusieurs siècles, un refuge dans les vastes solitudes de la Voge, de même que l'aurochs s'est conservé, même jusqu'à nos jours, sur quelques points de l'Europe orientale.

Ce qui confirme, du reste, cette manière de voir, c'est que, comme cela résulte des observations de G. Cuvier (1), comme des nôtres, ces crânes et ces grandes cornes se rencontrent dans les parties les plus superficielles du sol, mais surtout dans les ruisseaux et les rivières, dans les marais et dans les tourbières.

(1) G. Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles*, éd. 4, t. 6. p. 502 à 510.

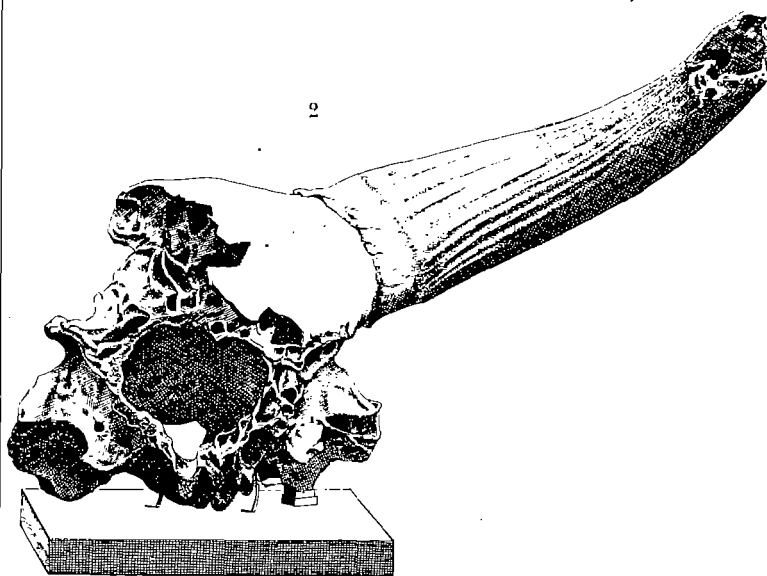
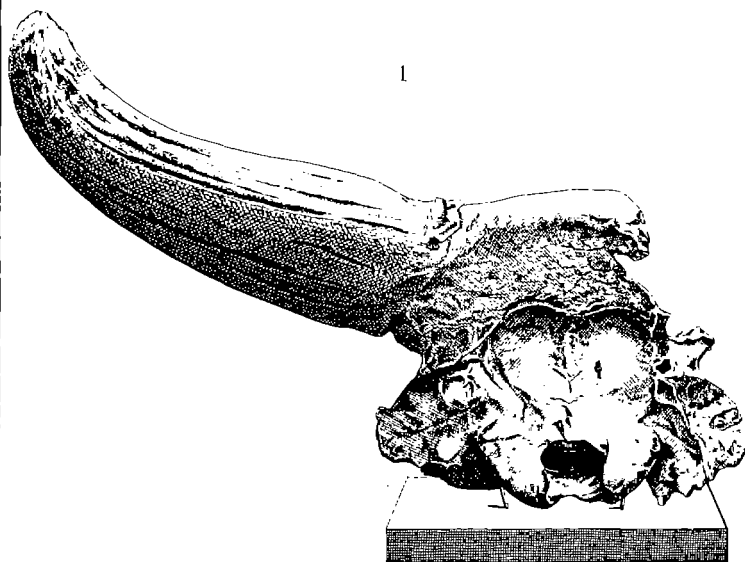
Un dernier fait, c'est la découverte récente entre les pilotis des stations lacustres d'Unteruhldingen et de Sipplinger, dans le lac de Constance, de débris considérables du *Bos primigenius*, dont quelques-uns travaillés et transformés en instruments (1).

Nous croyons donc pouvoir conclure de toutes les considérations précédentes que le *Bubalus* de Fortunat et de Grégoire de Tours n'est pas autre chose que l'*Urus* de César et le *Bos primigenius* de Bojanus.

EXPLICATION DES FIGURES :

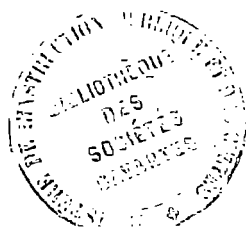
1. Crâne et noyau de corne trouvé à Ceintrey dans un ruisseau, vu par sa face postérieure.
2. Le même vu par sa face antérieure.
3. Le même vu latéralement, pour faire voir l'angle occipito-frontal.

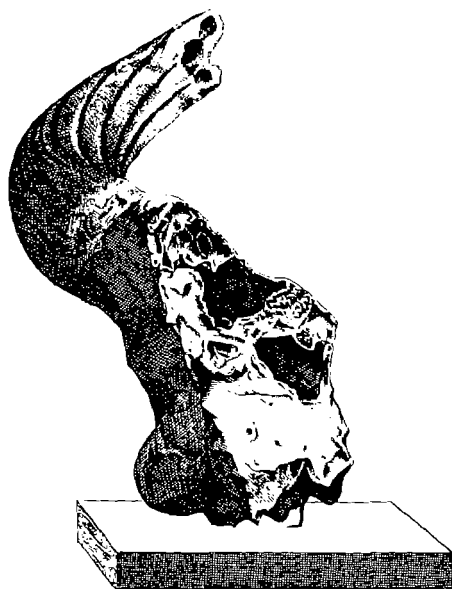
(1) *Moniteur Universel* du 13 décembre 1865.



Ed. Christy, Nancy

NOYAU DE CORNE ET CRANE DU BUBALE DES VOSGES.





Muséum de Paris

NOYAU DE CORNE ET CRÂNE DU BUBALE DES VOSGES.